



Une DI désarmante

Les bras nous en tombent...



i Introduction

Le jeudi 15 mars dernier avait lieu, dans la salle de conférence de la DIPA (Direction Interregionale des Aéroports de Paris : Roissy-Orly), un Groupe de Travail consacré à la Formation Professionnelle.

A) Présents



1°) Représentants du personnel

a) Étaient présents, 3 participants pour SOLIDAIRES :
Franck Morel (BSE Ouest-DR Orly), Yannick Devergnas (BSE Le Bourget - DR Voyageurs), Guillaume Quéromès (BC Panalpina-DR Fret).

Nous avons donc eu la satisfaction de présenter une délégation représentant les 3 Directions Régionales et les 3 aéroports du périmètre de la DI, ainsi que les 2 branches de l'administration des douanes.

b) Les autres Organisations Syndicales (OS) étaient représentées par :

- CGT : 2 participants,
- CFDT : 3 participants,
- UNSA : 1 participant,
- USD-FO : 2 participants.



B) Préalables

Après lecture des déclarations préalables de la CGT puis de SOLIDAIRES (voir p5), et les expressions orales des autres syndicats, se joignant à nous pour souligner l'excellent travail et le dévouement du service de la Formation Professionnelle et des équipes de formateurs, la réunion a commencé. Diverses problématiques ressortent des discussions.



2°) Représentants de la direction

a) L'administration était quant à elle représentée, niveau « officiants », par :

- Christian Saint Martin (officier de tir interrégional),
- Thierry Barba, Laurent Jimenez, Laura Busson (rédacteurs au service « roisséen » de la FP),
- et Sarah Fidelle (« relais FP » sur la DR Orly).

b) Le secrétariat de la réunion était assuré par Élodie Senon (rédactrice au SGI),

c) La réunion était présidée par Évelyne Sarti (cheffe du BOP-GRH).

Reconnaissance du travail accompli

Nous saluons ici toutes celles et ceux qui font vivre le recrutement et la formation, à savoir au delà de l'admirable service de la FP, les formateurs occasionnels et divers correcteurs. Car avec les recrutements sans concours, c'est tout de même 3000 écrits rendus par les candidats qu'il va falloir encore examiner. Nous escomptons d'ailleurs que la DI a bien prévu d'attribuer aux correctrices et correcteurs concernés une prime par copie d'un égal montant que celui prévu à l'article 5 de l'arrêté ministériel du 19 août 2011 !



I – Bilan 2017



A) Bilan global des stages régionaux et nationaux



1°) Au niveau qualitatif : contrasté

En ce qui concerne le bilan 2017, nous soulignons l'amélioration de la qualité des formations.

Du moins au **niveau régional** (niveau de la DI). Ceci est le résultat d'échanges, des remontées des évaluations faites à l'issue des formations, de l'écoute des besoins exprimés et d'une grande capacité de réactivité de la part de la FP. Ce point positif est partagé par les OS et l'administration.

Par contre, c'est moins le cas des **formations nationales** assurées en local, la formation à la déontologie par exemple, qui sont organisées par la DG et la DNRFP et sur lesquelles la FP de Roissy (pour 2017, DIPA pour 2018) n'a pas de droit de regard.



2°) Au niveau quantitatif : baisse continue, des causes multiples

Point négatif cependant, le **sous-effectif**, notamment sur la DR Fret, a clairement **fait baisser le nombre d'agent sollicitant une formation** (cause évoquée par SOLIDAIRES, confirmée par l'administration). En effet, il est souvent délicat pour les agents de participer à une formation quand les effectifs d'un service sont déjà en tension.

Une autre raison est la complexité de la gestion des **demandes de remboursement** par Chorus DT qui n'incite pas à partir en stage dans une autre direction. De nouvelles formations vont être proposées pour mieux maîtriser ce système, celui-ci doit en outre être simplifié, enfin des pas à pas sont proposés pour des cas types.

Les solutions apportées : La question de l'arrivée de nouveaux agents (mutations au titre du tableau annuel découvrant la DIPA, stagiaires externes ou recrutements sans concours) a été posée. Au vu des effectifs concernés et des statuts et calendriers différents, même si l'administration s'engage à former tous les nouveaux arrivants (heureusement!) cela se fera au fil du temps, avec forcément un certain décalage entre l'arrivée dans les services et la formation.

De même pour cette même raison du nombre important d'agents à former, il a été demandé dans certains cas aux encadrants de répercuter les formations sur leurs collègues, comme pour la formation « analyse comportementale » par exemple.



3°) Quelques chiffres

En tout, 6068 **jours de formation** ont été effectués par les agents, en national, interrégional ou local. Ce qui constitue une baisse de 12% par rapport à 2016.

Cette baisse est surtout criante au niveau de la participation aux formations nationales : 1103 jours, soit 41% en moins par rapport à 2016.

De même c'est surtout la DR Fret qui en pâtit, passant de 1051 jours en 2016 à 293 en 2017, essentiellement à cause du sous effectifs, comme dit plus haut.

4 agents sont en poste à la FP, ce qui est insuffisant. Normalement, un renfort doit arriver d'ici juillet. La FP peut s'appuyer sur un **réseau** de 100 formateurs occasionnels sur Roissy et, nous est-il appris, presque 30 sur Orly (on veut l'organigramme... pour les contacter !).

En 2017 ont été accueillis, et donc ont bénéficié de formations :

- en Surv, 7 agents de constatation et 16 contrôleurs au titre du Tableau Annuel de Mutation (primo-arrivants), ainsi que 110 contrôleurs issus du stage.
- En AG-OP/CO 4 agents de constatation et 6 contrôleurs au titre du TAM (un autre est arrivé au 31/12/2017 et bénéficiera donc de formations en 2018), ainsi que 6 contrôleurs issus du stage.
- Pour les inspecteurs, 21 au titre de la 69^{ème} session et 14 pour la 70^{ème} session.
- De plus, 3 inspecteurs-élèves de la DDPP, 2 inspectrices principales issues de la sélection et 1 étudiante ont pu bénéficier du service de la FP.

bilans		années									Évolution 2009-2017	
		2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	brute	% ^{99°}
des stages nationaux <i>(formation initiale, stages DNRFP, DG)</i>	Heures agents	13 026 ?	14 565	14 448	16 152 ?	12 881	14 812	11 140	11222	6618	-6408	-49,14%
	Jours agents (6h)	2 171	2 427,5	2 408	2 692	2146	2 467	1859	1872	1103	-1068	
des stages régionaux <i>(service FP de Roissy)</i>	Heures agents	34 344 ?	41 359	48 159	37 170 ?	31 563	29 565	29956	30149	29788	-4556	-13,27%
	Jours agents (6h)	5 724	6 893,17	8 026	6 195	5 260	4927	4993	5025	4964	-760	
global des formations (= total)	Heures agents	47 370 ?	55 924	62 607	53 322 ?	44 489	44 377	41096	41371	36406	-10964	-23,15%
	Jours agents (6h)	7 895	9 320	10 434	8 887	7 414	7394	6852	6897	6068	-1827	
Nombre de jours de formation/an/agent		5,73	6,89	7,67	6,78	5,53	5,41	5,36	5,5	4,76	-0,97	-16,93%
Nombre agents recensés au 31/12		1 378	1352	1359	1310	1340	1 366	1287	1254	1274	-104	-7,55%



B) Formation continue



1°) Tir/TPCI : dans ce domaine aussi le manque d'effectifs se fait sentir.

Pour les formations TPCI, il n'y a que 6 moniteurs au lieu de 10 en Emplois de Référence (ER).

L'année 2017 voit 3 points d'absentéisme en plus par rapport à 2016, notamment une fois de plus à cause du sous effectif, en particulier sur la BSERI.

Un entrainement commun va être fait entre la BSERI et la BSET3 à partir de mai dans le cadre de patrouilles communes entre ces deux unités sur la gare routière et la gare TGV.

L'activité TPCI est également alourdie par le fait que Roissy a aussi formé les agents de la BSI de Nogent-sur-Oise (DI de Lille), subissant un manque criant de formateurs sur leur DI.

Cependant, l'activité la plus notable en matière de Tir/TPCI sur l'année 2017 est le **déploiement de l'arme longue** (UMP-HK).

Ce déploiement nécessite diverses formations, dont une assurée par du air-soft (armes factices tirant des billes de plastique) pour « l'aide à la décision de tir », d'une durée de 6 heures. Les « armes » en question ont été achetées par le Pôle Logistique Informatique (PLI) mais il reste à trouver un site d'entrainement proche du contexte aéroportuaire, tout en étant éloigné du public.

Des exercices de réponse à une attaque mettant en scène des douaniers jouant les terroristes sont envisagés mais ne peuvent se dérouler en présence du public, pour des raisons de sécurité évidentes.

Pour le Tir, il manque également des effectifs de moniteurs. Huit sont disponibles sur 12 ER prévus.

De même il manque des munitions. Ce n'est pas un problème roisséen mais national et inter ministériel (marché national passé par la police). Les cartouches arriveront peut-être en mai... En tout cas des dispositions ont été prises pour que les séances de tir, pour l'instant suspendues, puissent reprendre dès la livraison des munitions.

Pour rappel, les agents de la branche Surveillance doivent réglementairement tirer 200 cartouches en 4 séances chaque année, et la consommation de la DI de Roissy est de 10 000 cartouches par mois. Avec l'arrivée d'Orly, DR à forte composante Surveillance, ce nombre devrait logiquement augmenter.



2°) OPCO-AG

En plus des formations de base prévues pour les nouveaux arrivants, l'accent est mis sur diverses applications, notamment CANOPEE.

Certaines formations n'ont pas pu se tenir suite à **l'indisponibilité** des formateurs (Espèce, SILCF). D'autres au contraire sont remises en cause par l'absentéisme des stagiaires, celle sur les biens culturels par exemple. En 2018, cette formation ne sera disponible qu'en « e-formation ».

Nous avons attiré l'attention de l'administration sur nos réserves concernant les « e-**formations** ». Pour nous, rien ne vaut le présentiel et l'échange formateurs/stagiaires, d'autant que le dispositif « e-formation » se déroulant sur le poste de travail habituel des agents, il ne permet pas toujours d'être concentré. Cependant, il est certain que c'est aussi aux agents de faire vivre les formations en présentiel, notamment en n'oubliant pas de s'y rendre...

Par ailleurs SOLIDAIRES a évoqué la question d'**ICS** pour les agents du Fret Sud travaillant désormais à FRH le samedi. Si des besoins se font sentir, il ne faut pas hésiter à les faire remonter (notamment par le biais de l'entretien d'évaluation) et une formation pourra alors être organisée.



3°) Préparation aux concours

Roissy se distingue par les bons résultats obtenus par ses agents aux différents concours des douanes.

Nous saluons la **qualité des préparations** offertes, la capacité de mobilisation des formateurs et des cadres (IP et DSD présents pour présider des oraux blancs) et les nombreux galops d'essai, séances de préparation à l'oral dans le cadre de la RAEP (Acquis de l'Expérience Prof^{elle}) et oraux blancs organisés.

Ces dispositifs ont permis à 69 agents d'être **admissibles**, dont 40 ont été **admis définitivement**, tous concours confondus.



4°) Autres, dont CHSCT

Par ailleurs il ne faut pas oublier que d'autres acteurs interviennent dans la formation :

Notamment la société Airport et le gestionnaire ADP pour les **permis piste**.

Ou bien sûr le CHSCT93 pour des formations liés à ses attributions de prévention en matière de **santé et de conditions de travail**, dont : équipiers de 1^{ère} intervention, Guide-file/Serre-file, habilitation électrique, Troubles Musculo-squelettiques (TMS), risques routiers et Sauveteur-secouriste du travail, en formation initiale ou en recyclage. Ces stages CHSCT ont concerné 115 agents en 2017.



II – Perspectives 2018



A) Orly : la DI endormie ?

L'arrivée de cette DR dans le périmètre roisséen n'est pas sans poser quelques problèmes au niveau de la FP.

1°) D'un point de vue théorique

Il peut y avoir des différences sur les manières de travailler (par exemple, sur cette plateforme, les collègues ne sont pas dotés de l'arme longue). Des réunions de formateurs seront organisées pour aboutir à terme à une certaine harmonisation des procédures.

2°) D'un point de vue pratique

Orly dispose déjà d'installations pour les séances de TPCI ou le Tir. La plupart des formations pourront donc être organisées localement.

3°) Orly/Roissy ?

L'inconnue de la répartition

Reste aussi la question des formations qui pourront être délocalisées à Orly, ou celles qui auront lieu à Roissy et qui imposeront donc un déplacement des agents d'Orly.

4°) Se rendre à Roissy ? L'inconnue des modalités

- **Pour tous** : Comment seront-ils cotés ? Devront-ils ou pourront-ils utiliser les véhicules de service pour se rendre à Roissy ? Y aura-t-il des délais de route et des remboursements de frais de déplacement, comme cela se fait dans les autres DI ?
- **Pour les agents de la Surveillance** : s'ils sont astreints au port de l'uniforme, comme certaines formations le prévoient, où et comment pourront-ils se changer et s'armer, et au reste avec quelles armes, celles de Roissy ou celles d'Orly ? Il est bien évidemment hors de question pour nous d'accepter que des agents en uniforme se déplacent sans être armés, ni qu'ils aient à assumer la charge des déplacements, que ce soit en termes de frais ou de temps de trajet.

d) Paris-Aéroports ? Une DI roisséocentrée

On voit bien avec ces exemples que Roissy, malgré sa bonne volonté affichée, a encore du mal à réaliser tout ce qu'implique le fait d'avoir absorbé une DR territoriale et non plus opérationnelle, située loin de son périmètre habituel.

À vrai dire, les questions soulevées par Orly se posaient déjà avec la plateforme du Bourget. Il y avait eu notamment le cas en 2009 d'agents stagiaires OP/CO devant se rendre fréquemment en formation à Roissy et qui s'étaient vu refuser le remboursement du trajet jusqu'à Roissy, sachant que les deux plateformes ne sont pas situées dans la même zone de tarification RER.

Mais alors que le faible nombre d'agents au Bourget (32 en tout, dont 6 OP/CO et 26 Surv) et l'éclatement sur deux DR amenait la DI à éluder ces problèmes, Orly vient en tant que DR et compte 226 agents. Il ne serait plus possible cette fois de contourner les questions légitimes qui ont été posées.

D'autant plus que si ces questions ne sont pas réglées très rapidement, aucun agent d'Orly ne souhaitera s'inscrire à une formation sur Roissy (à l'instar des agents qui ne s'inscrivent pas aux formations de La Rochelle à cause du mauvais fonctionnement de CHORUS), créant de fait une inégalité entre agents des différentes DR devant l'accès à la formation.

■ ■ ■ B) Autres

Pour 2018, 47 formations différentes sont prévues en **mission économique, Lutte Contre la Fraude, fiscalité et fonctions support**.

Concernant les **formations mixtes** (non exclusives à la Surveillance), nous avons demandé s'il était possible d'indiquer la tenue au niveau de la convocation (civile ou de service). En effet les agents s'interrogent souvent sur la tenue à porter, dans certains cas, des agents de la Surveillance peuvent se retrouver ainsi seuls en tenue d'uniforme et armés.

Concernant la formation relative à la **gestion d'aviseurs, SOLIDAIRES** a voulu s'assurer, au vu du terrain à risques que représente le sujet, et de la jeunesse en Douane du public roisséen, que l'exercice serait entouré des garde-fous nécessaires.

Les préparations au concours seront bien sûr accessibles aux **agents d'Orly**, avec des horaires adaptés.

Conclusion : nous incitons les collègues à faire valoir leurs desiderata lors de l'entretien d'évaluation et à s'inscrire aux formations, notamment CHSCT. Nous rappelons l'importance de cette instance, la seule à disposer d'un budget entièrement dédié à l'amélioration des conditions de travail et gérée par les OS représentatives au sein du ministère, c'est-à-dire SOLIDAIRES (4 sièges au CHSCT93), la CGT (3 sièges), FO (1 siège) et la CFDT (1 siège)¹.

¹ L'UNSA, la CFTC et la CGC n'ont quant à elles aucun siège, n'étant pas représentatives au sein de notre ministère.

Annexe : notre déclaration préalable



Groupe de Travail Formation Professionnelle du jeudi 15 mars 2018 (bilan 2017 et perspectives 2018)



Missions

préalable

Madame la présidente,

Nous sommes réunis aujourd'hui en groupe de travail (GT) pour étudier le bilan et les perspectives pour la formation professionnelle (FP) en 2017-2018.

Nous tenons d'abord, comme chaque année, à souligner l'**excellent travail assuré par l'équipe Formation Professionnelle** de la Direction Interrégionale (DI) de Roissy, désormais DI de Paris-Aéroports :

- Non seulement les agents se déclarent globalement satisfaits par les formations suivies mais en plus le service est capable de s'adapter aux besoins des Directions Régionales (DR) Fret et Voyageurs exprimés en cours d'année.
- De plus, le service FP sait mobiliser les ressources de la plateforme avec un volant d'une centaine de formateurs.
- Enfin, les bons résultats des agents qui ont participé à la préparation aux concours est aussi un motif de satisfaction légitime, que nous partageons avec la FP et la Direction.

Cependant, des questions restent bien sûr posées.

- D'abord nous assistons une fois de plus à la baisse du nombre de jours de formation par agent. Nous en sommes à 4,76 jours cette année, contre 5,5 jours en 2016 (-13,46%). Rappelons qu'en 2011 le nombre de jours de formation par agent était de 7.67 (soit -37,94% en 6 ans)...
À quoi est due cette baisse continue ? S'agit-il d'un problème de ressource de formateurs, ou tout simplement le sous-effectif empêche-t-il les agents qui le souhaitent d'assister à des formations ? Étant donné que c'est surtout la DR Fret qui est impactée, autant par le sous-effectif que par la baisse des formations suivies, nous pensons qu'il s'agit bien là d'une conséquence supplémentaire du problème du sous-effectif. D'autant que des agents nous ont dit avoir vu leur formation refusée « *pour nécessité de service* ».
- De même pour le service FP lui-même la question des effectifs se pose. 4 agents sont en poste, est-ce raisonnablement suffisant pour une DI qui est devenue la plus importante de France en matière d'effectifs, avec le rattachement d'Orly ? DI qui va devoir continuer à assurer une formation pour les nouveaux arrivants et recrutements hors concours, et qui continue bien légitimement à se considérer comme « la troisième école des Douanes ». D'autant que Roissy a assuré des formations TPCI pour le compte de la DI des Hauts-de-France (ex-DI Lille) avec la brigade de Nogent-sur-Oise.
À propos d'Orly, cette nouvelle DR est-elle concernée par toutes les formations dispensés à Roissy, puisque les documents de travail n'évoquent que la *DI Roissy* ?

Dernières questions et non des moindres :

- Pour les séances de tir, est-ce qu'en 2018, contrairement à 2017, toutes les séances pourront-elles être assurées ?
- Enfin pour ICS, la formation continue-t-elle à être assurée, sachant qu'à cause de la centralisation du Fret Sud au bureau de contrôle de France Handling (BC FRH) le samedi de nouveaux agents sont amenés à utiliser cet outil ?

La délégation SOLIDAIRES Douanes



Pour **SOLIDAIRES Douanes** siégeaient **Yannick Devergnas (BSE Le Bourget)**, **Franck Morel (BSE Orly Ouest)** et **Guillaume Quéromès (BC Panalpina à Roissy)**. Pour plus de précisions, les contacter.

Une DI désarmante

Les bras nous en tombent...



Syndicat SOLIDAIRES Douanes
Section Orly et section Roissy-Le Bourget
93 bis rue de Montreuil, boîte 56 – 75011 PARIS
tél : 01 73 73 12 50
site internet : <http://solidaires-douanes.org>
courriels : orly@solidaires-douanes.org
roissy@solidaires-douanes.org